

UN DÉLÉGUÉ ARBITRAGE DANS CHAQUE COMITE

Afin de s'assurer du bon fonctionnement et du respect du Recueil d'Organisation, de même que de celui des quotas pour chaque épreuve, la CRAO pense qu'il serait utile que chaque comité nomme un Délégué Arbitrage. Il pourrait également répondre aux nombreuses questions de joueurs ou d'arbitres qui sont posées directement à la CRAO. En parallèle avec son Président de comité, il serait chargé de la diffusion des documents auprès des arbitres régionaux, de l'évaluation des dits arbitres, et du suivi des nominations régionales. Il pourrait également s'assurer que les candidatures à l'arbitrage fédéral sont validées en fonction du niveau réel des AR.

Délégué Fédéral pour les épreuves majeurs de son comité, il serait garant du respect des conditions de jeu normales.

Ce Délégué Arbitrage serait choisi parmi les AF du comité.